

## Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 15 avril 2022

### Ordre du jour

1. Modification des statuts de l'IREM
2. Accueil d'un nouveau membre
3. Bilan scientifique 2020-2021
4. Projets en cours 2021-2022
5. Gestion financière de l'IREM
  - Approbation des bilans financiers 2020 et 2021
  - Vote sur le budget prévisionnel 2022
6. Informations de la directrice
7. Questions diverses

Membres du conseil d'administration présents : Christine Lescop (représentant le président de l'université), Hervé Pajot (représentant également Laurent Desbat (procuration)), Yves Ledru, Michèle Gandit (représentant également Jérôme Coudert (procuration)), Hervé Engeamme (procuration) et Sophie Lopez (procuration)), Christine Kazantsev, Rémi Molinier (représentant également Grégoire Charlot (procuration)), Thomas Meyer, Claire Geoffroy, Anne Jorioz, Valentin Buat-Ménard, Sylvie Pereira (représentant Marie-Hélène Biasini)

Membres du conseil d'administration excusés : Grégoire Charlot, Laurent Desbat, Jérôme Coudert, Hervé Engeamme, Sophie Lopez, Claude Dumas, Florence Paulin.

Invités : Fabien Vallier, Sophie Terouanne.

Début de la réunion à 14h10

Un tour de table est organisé, chaque membre du CA se présente.

### 1) Modification des statuts de l'IREM

La modification des statuts de l'IREM est motivée par le départ à la retraite de Michèle Gandit au 1er août 2022.

Elle propose :

- une mise en avant de l'informatique ;
- la mention que l'IREM puisse être dirigé par un directeur ou par une équipe de direction ;
- la mise à jour de plusieurs sigles ;

- la présence, parmi les membres du conseil d'administration, d'un IEN représentant l'enseignement des mathématiques dans le premier degré.

Une discussion s'engage autour du second point. La crainte qu'un membre de l'équipe de direction alterne entre les postes de directeur et de directeur adjoint sans jamais laisser sa place est exprimée. Il est finalement décidé de laisser la proposition telle quelle. L'UFR, qui nomme le directeur de l'IEM, jouera son rôle de « garde-fou » en cas de nécessité.

Les modifications proposées sont adoptées à l'unanimité.

## 2) Accueil d'un nouveau membre au CA

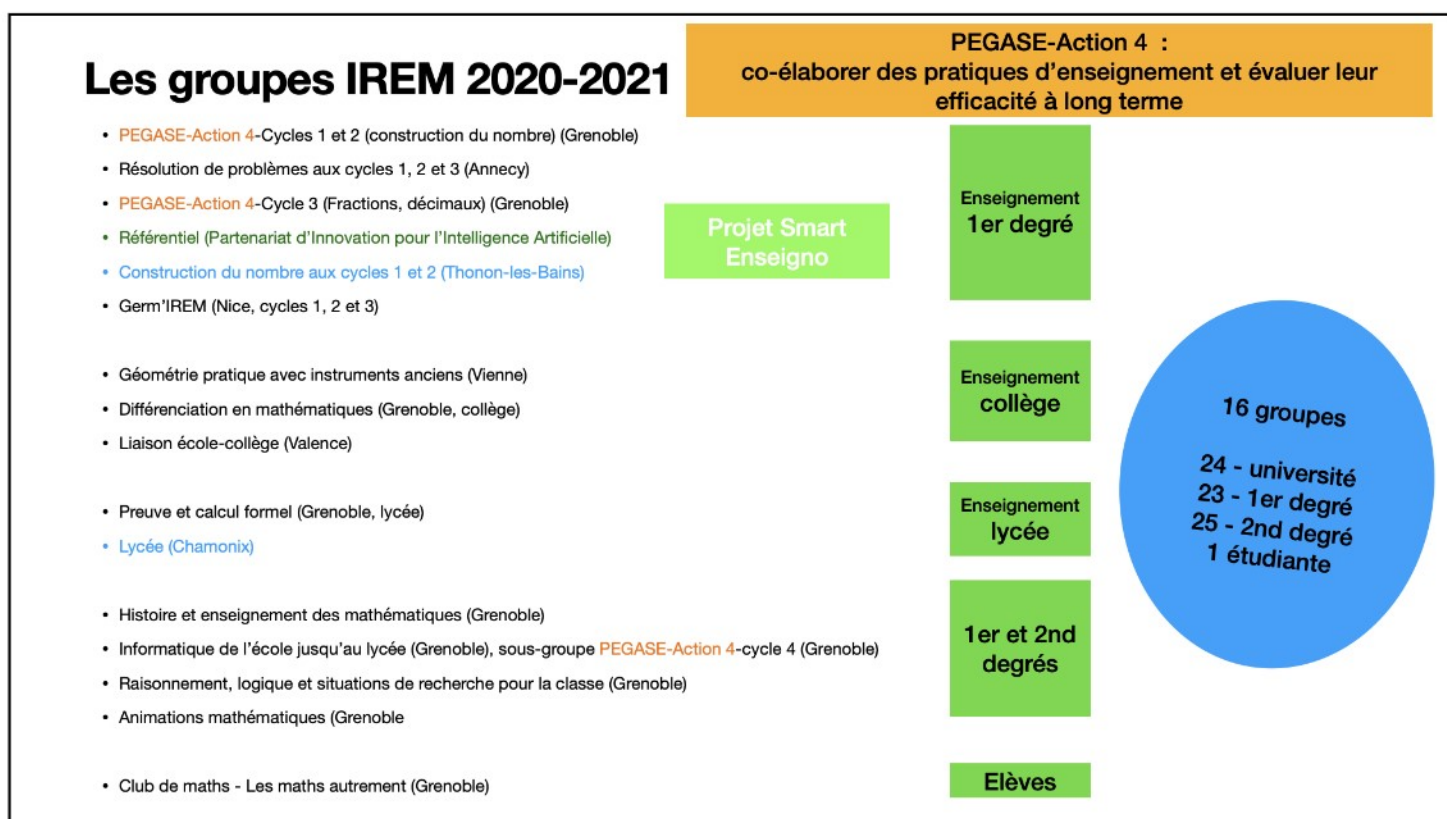
Le Conseil d'Administration accueille monsieur Fabien Vallier (IEN), responsable du groupe départemental « Mathématiques » de l'Isère.

## 3) Bilan scientifique 2020-2021

L'IEM de Grenoble fonctionne grâce à une équipe administrative, des groupes de recherche-action (les « Groupes IEM ») et une directrice. Les Groupes IEM se réunissent 16 demi-journées par an (en visioconférence ou en présence).

L'équipe administrative est constituée de Marie-Hélène Biasini, Sylvie Pereira et Valérie Chorier. Elle assure le fonctionnement quotidien de l'IEM. Depuis la crise sanitaire, les membres de l'équipe administrative ont recours au télétravail certains jours de la semaine.

En 2020-2021, les Groupes IEM étaient au nombre de 16. Constitués d'universitaires, d'enseignants des premier et second degrés et d'une étudiante, ils se sont réunis 16 fois dans l'année (en présence ou à distance) et ont participé à deux séminaires de deux jours (vendredi et samedi) à Autrans (2-3 octobre 2020 et 2-3 juillet 2021). Michèle Gandit



souhaite que, dans la mesure du possible, les groupes privilégient à nouveau le travail en présence, afin de contribuer activement à la vie de l'IREM. Certains animateurs participent également aux commissions inter-IREM.

Trois Groupes IREM sont fortement impliqués dans l'action 4 du projet PEGASE, plus particulièrement, ils co-élaborent des pratiques d'enseignement des mathématiques au niveau du cycle 1, du cycle 2, du cycle 3, ainsi que des pratiques d'enseignement visant la construction d'une pensée informatique au cycle 4.

La directrice a participé notamment aux quatre réunions de l'ADIREM, dont elle est membre du bureau, et a représenté le réseau des IREM dans le Réseau Thématique Pluridisciplinaire CNRS « Education ». Elle a également animé le réseau des Commissions Inter-IREM.

L'IREM de Grenoble est impliqué dans le réseau des IREM. Il a participé en 2020-2021 aux travaux de huit commissions Inter-IREM : Collège, lycée, Informatique, Université, COPIRELEM (Commission Permanente des IREM sur l'Enseignement Élémentaire), CORFEM (Commission de Recherche sur la Formation des Enseignants en Mathématiques), Repères-IREM et Internationale. Des animateurs de l'IREM de Grenoble sont co-responsables de deux de ces commissions inter-IREM : Informatique et CORFEM.

L'IREM de Grenoble a également organisé le 47ème colloque de la COPIRELEM (15-17 juin 2021), intégralement en visioconférence, sur le thème « Dispositifs et collectifs pour la formation, l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques » (voir : <http://www.copirelem.fr/colloques/grenoble-2021/>). Ce colloque a rassemblé le nombre record de 335 participants (formateurs d'enseignants, chercheurs et enseignants, notamment du premier degré).

Par sa directrice, l'IREM de Grenoble a aussi été impliqué dans le pilotage scientifique du 27ème colloque de la CORFEM, qui s'est tenu les 10 et 11 juin 2021, en visioconférence également, organisé par l'IREM de Strasbourg. Il a porté sur les deux thèmes « Raisonner, prouver, démontrer en classe et en formation » et « Décrire et comprendre les pratiques enseignantes - Impact sur la formation ». Ce colloque a rassemblé 129 formateurs d'enseignants, chercheurs et enseignants, notamment du second degré.

Sur le plan de la formation, en 2020-2021, l'IREM de Grenoble s'est impliqué dans la formation initiale et continue des enseignants, assurant treize formations (représentant soixante-dix demi-journées d'intervention) et participant à l'encadrement des mémoires du master MEEF. En tout, 439 journées stagiaires.

Concernant la diffusion de la culture scientifique, en 2020-2021, l'IREM de Grenoble a diffusé ses travaux lors de séminaires, de clubs, de colloques, du stage Maths C2+ (stage de 2 jours, destiné à une quarantaine d'élèves de seconde), d'ateliers, d'animations, d'accueil de stagiaires. Au total, vingt actions de diffusion ont été organisées. Michèle Gandit souligne le retour très positif qui lui a été fait sur le stage Maths C2+ par monsieur Jérôme Coudert, IA-IPR de mathématiques.

En termes de publications, en 2020-2021, L'IREM de Grenoble a publié :

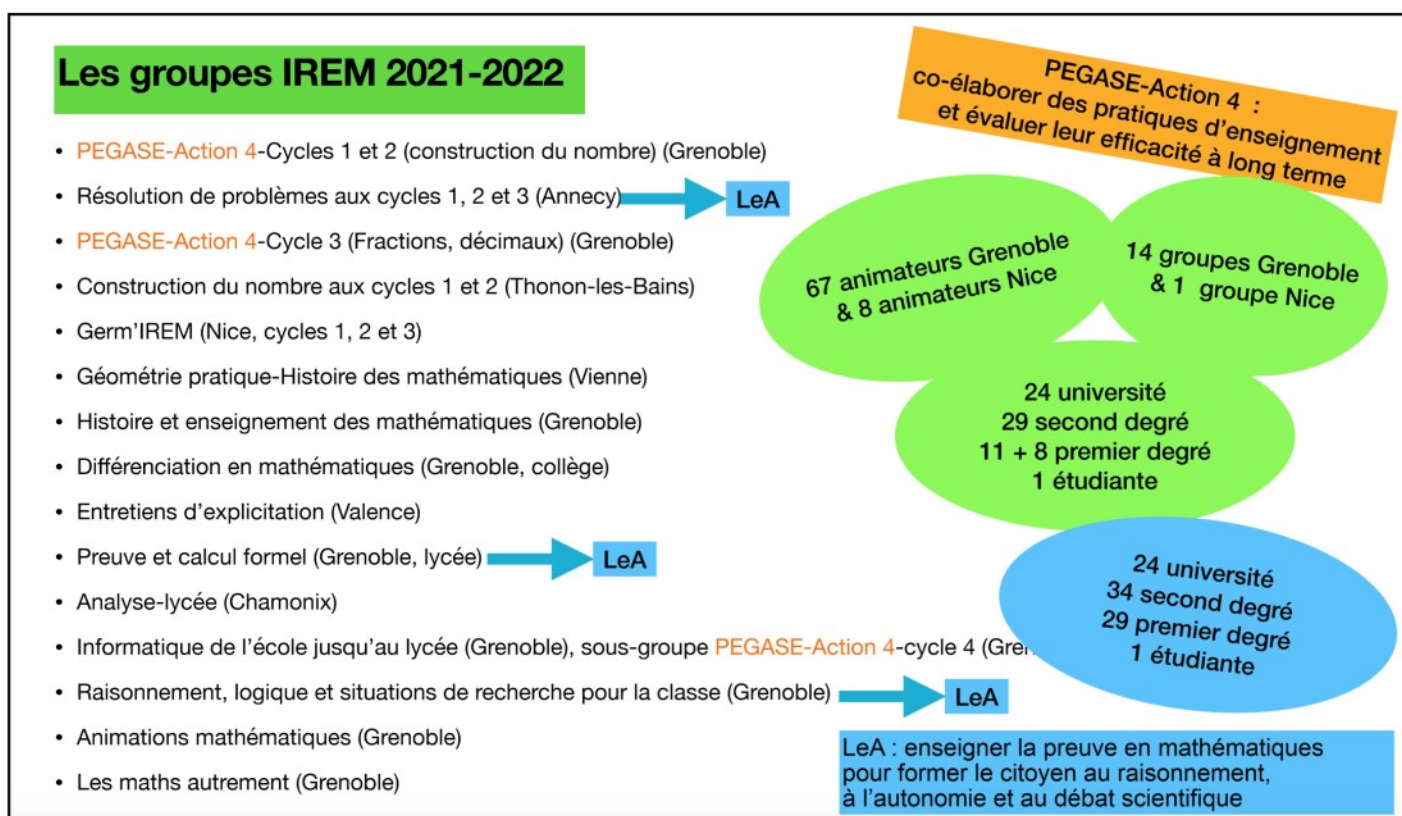
- onze articles dans des revues ou des actes,
- quatre numéros de la revue *Repères-IREM*,
- deux numéros de la revue *Grand N*,
- deux numéros de la revue *Petit x*,
- un livre de la collection *Enseigner les sciences* de UGA-Editions, « Graines de scientifiques en maternelle »,

- huit communications,
- trente-six publications sur le site de l'IREM de Grenoble (avec une contribution importante du groupe « Histoire et enseignement des mathématiques »)

Michèle Gandit informe que l'IREM de Grenoble fabrique et édite la revue Repères-IREM pour le compte de l'Adirem. Elle est questionnée par les représentants de l'UFR sur une demande de financement d'un stage d'un informaticien. Michèle Gandit explique qu'il y avait besoin d'un logiciel pour la gestion des abonnés et des abonnements aux différentes revues car celui utilisé jusque-là était hors d'usage. Le cahier des charges de ce logiciel nouveau a été discuté avec la personne qui gère les Annales de l'Institut Fourier.

Hervé Pajot propose alors d'explorer la possibilité de tout passer sous MathDoc (plateforme de l'UFR qui gère la numérisation des documents et des abonnements). Michèle Gandit précise que des contacts ont déjà été pris avec MathDoc. Les revues de l'IREM, qui portent sur l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques, sortent du domaine abordé par les revues de MathDoc.

#### 4) Projets en cours 2021-2022



En 2021-2022, l'IREM compte 15 groupes de recherche-action.

Trois projets importants sont en cours.

Le premier est un projet de recherche sur l'enseignement de la preuve en mathématiques. Trois groupes IREM sont impliqués dans ce projet, dont l'action de recherche s'intitule « Enseigner la preuve en mathématiques pour former le citoyen au raisonnement, à l'autonomie et au débat scientifique ». C'est un projet de recherche collaborative, entre des chercheurs, animateurs IREM et des enseignants de terrain. Dans ce projet de recherche sont impliqués quatre groupes d'enseignants, distants d'un point de vue

géographique, mais également sur le plan du niveau d'enseignement, mais qui visent tous les quatre une amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage de la preuve en mathématiques : un groupe d'enseignants du premier degré à Annecy, un groupe d'enseignants du premier degré et de collège dans le réseau d'éducation prioritaire Olympique à Grenoble, un groupe d'enseignants de mathématiques du lycée Pablo Neruda de Saint-Martin d'Hères et un groupe d'enseignants en licence à l'UGA. D'autres éléments sont visibles sur le site du projet : <http://ife.ens-lyon.fr/lea/le-reseau/les-differents-lea/reseau-de-lecole-a-luniversite-grenoble-et-annecy>.

Michèle Gandit est invitée par la DGESCO (Direction Générale de l'Enseignement Scolaire) à présenter ce projet de recherche collaborative à la Journée nationale de l'Innovation Pédagogique à Strasbourg, le 11 mai 2022.

Le deuxième est l'organisation d'une école thématique du CNRS « Didactique et Epistémologie des Mathématiques et leurs Interactions pour la Médiation et l'Enseignement Supérieur », DEMIMES, du 4 au 7 avril 2022, école soutenue par l'IREM et à l'organisation de laquelle ont participé plusieurs animateurs IREM.

Le troisième projet est la poursuite de l'action 4 de PEGASE, qui concerne trois groupes IREM.

Des projets de publications sont par ailleurs en cours dans la collection *Enseigner les sciences* de UGA-Editions : un livre devrait sortir en fin d'année, deux sont en phase de rédaction et deux autres sont en phase de gestation.

## 5) Gestion financière de l'IREM

Universitaires (UGA) :

- 480 hTD <— UFR IM2AG
- 48 hTD <— INSPE
- 48 hTD (direction IREM) <— UFR IM2AG
- 88 hTD (recherche Référentiel, 2 ans) <—Partenaire CABRILOG

1er, 2nd degré et universitaires (certaines missions) :

- 324 hSE <— Rectorat
- 362 hAPN (heures pour des Actions à Pilotage National) <—DGESCO
- 92 hAPN pour Nice <—DGESCO
- 42 h vacation <— PEGASE, mais Rectorat
- 12h vacation <— budget fonctionnement IREM

Les heures attribuées aux animateurs IREM pour 2020-2021 se répartissent ainsi.

### BILAN FINANCIER - 2020 ET 2021

Michèle Gandit remercie particulièrement Charlotte Alliot (UFR IM2AG) et Christine Haccard (Institut Fourier), ainsi que Sylvie Pereira, pour leur aide précieuse concernant l'élaboration des bilans suivants, en l'absence de Marie-Hélène Biasini.

## Bilan financier - Exercice 2020

RECETTES		réalisées
	Dotation UGA - Fonctionnement	12 403,00
	ERC ALKAGE	3 991,35
	DLST Enseignement Michèle Gandit	1 009,00
		<b>17 403,35</b>

DEPENSES		Dépenses
	<b>Fonctionnement</b>	
606	Fournitures/location copieur/réparations	40,68
618	Bibliothèque - Mallettes	958,82
625	Déplacements animateurs - colloques - ADIREM - réception	15 862,81
626	Téléphone	158,05
628	Autres services extérieurs : Réseau bibliothèques - GIS	737,09
		<b>17 757,45</b>
		<b>-354,10</b>

## Bilan financier - Exercice 2020 - Ressources propres

RECETTES		
	Ventes revues et abonnements	18 870,56
	CFC - Droits de copie	1 704,08
	Collaboration IREM de Lyon	1 200,00
		<b>21 774,64</b>

DEPENSES		
606	Fournitures - Papier- Portable	412,68
618	Tirage revues et routage	15 218,40
624	Les Maths autrement	874,61
626	Affranchissement postal (revues)	3 507,04
		<b>20 012,73</b>
		<b>1 761,91</b>

Dépense en vacances : 1276,24 €

Rappel	<b>-354,10</b>
Au total	<b>1 407,81 €</b>

**Au total : 131,57 €**

Bilan financier, exercice 2020, approuvé à l'unanimité.

## Bilan financier - Exercice 2021

RECETTES		réalisées
	Dotation UGA - Fonctionnement	10 473,00
	Contrat de recherche - CABRILOG- Fonctionnement	9 826,00
		<b>20 299,00</b>

jusqu'en 2022

DEPENSES		
	Fonctionnement	
606	Fournitures	1 012,80
618	Bibliothèque - Mallettes- Equipements	896,80
625	Missions animateurs - colloques - ADIREM - réception	19 112,82
626	Téléphone	128,00
628	Autres services extérieurs : réseau bibliothèques - GIS	0,00
		<b>21 150,42</b>
		<b>-851,42</b>

## Bilan financier - Exercice 2021 - Ressources propres

RECETTES		réalisées
	Ventes revues et abonnements	18 875,26
	CFC - Droits de copie	4 909,92
	Inscriptions COPIRELEM	1 750,00
		<b>25 535,18</b>

DEPENSES		
	Impression / mise en page	1 590,20
618	Tirage des revues et routage	12 219,61
626	Affranchissement postal (revues)	1 226,64
		<b>15 036,45</b>
		<b>10 498,73</b>
	Rappel	<b>-851,42</b>
	Au total	<b>9 647,31 €</b>

Dépense en vacances : 558,96 €

Au total : 9088,35 € dont 8250 € restent au budget de l'IREM

Bilan financier, exercice 2021, approuvé à l'unanimité.

## BUDGET PRÉVISIONNEL

### Budget prévisionnel 2022

Rubriques	DEPENSES		voté en CA
	<b>I Personnel</b>		<b>0</b>
	<b>II Fonctionnement</b>		
6062	Acquisition papier	200	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	400	
6064	Fournitures administratives	1 600	
6067	Fournitures et matériels d'enseignement	500	
618321	Ouvrages	500	
62561	Missions personnels établissement	2 000	
62563	Missions personnels extérieurs à l'établissement	3 400	
6257	Frais de réceptions	500	
6264	Téléphone	200	
6265	Affranchissement	200	
6288	Facturation ALMA	500	
	<b>III Investissement</b>		<b>0</b>
	<b>Total I - II - III</b>	<b>10 000</b>	
	<b>RECETTES</b>		
7411	Dotation UGA	10 000	
	<b>Total</b>	<b>10 000</b>	

### Budget prévisionnel 2022 - Ressources propres

Rubriques	DEPENSES		voté en CA
	<b>I Personnel</b>		
	CABRILOG	2 000	
	<b>II Fonctionnement</b>		
6062	Acquisition papier	100	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	500	
6064	Fournitures administratives	900	
6184	Editions revues	14960	
62563	Missions	3 800	
6265	Affranchissement	2 000	
	Réception MathC2+	1 700	
	Prélèvement UGA sur ressources propres	2 540	
	Fondation Blaise Pascal	1 000	
	CABRILOG	10 326	
	<b>III Investissement</b>		<b>0</b>
	<b>Total I - II - III</b>	<b>39 826</b>	
	<b>RECETTES</b>		
7067	Ventes - Abonnements	20 000	
778	Droits de copies (CFC)	3 500	
	Subvention SMF stage Mathc2+	3 000	
	Fondation Blaise Pascal	1 000	
	CABRILOG	12 326	
	<b>Total</b>	<b>39 826</b>	

Budget prévisionnel 2022 approuvé à l'unanimité.



## **6) Informations de la directrice**

Michèle Gandit évoque le recrutement d'un poste en remplacement de Marie-Hélène Biasini actuellement en arrêt et qui partira en retraite au 1er octobre. Ce recrutement est essentiel car personne n'a les compétences pour suppléer madame Biasini et cela impacte fortement le quotidien de l'IREM. Le descriptif du poste est presque finalisé et doit être déposé au plus tard le 25 avril. L'idée est de recruter une personne sur un poste définitif.

Monsieur Pajot est sceptique sur les délais de recrutement, il a peur que le poste ne soit ouvert que dans deux ou trois ans. Il est cependant prêt à essayer d'aider pour accélérer ce recrutement. Madame Lescop précise qu'il y a une pression sur de nombreuses composantes et qu'il faut argumenter et demander le poste.

Madame Gandit insiste sur le fait que le recrutement d'une personne au poste de responsable administrative et financière de l'IREM est absolument indispensable pour le fonctionnement de l'IREM.

Pour cette année, le non-remplacement de Marie-Hélène Biasini depuis novembre a détérioré le fonctionnement de l'IREM : retards dans les opérations financières et administratives, surcharge de travail pour les autres personnes du service, demandes d'aides répétées auprès des différents services de l'université et donc surcroît de travail pour ces services, accumulation du stress pour les personnes du service, y compris la direction de l'IREM.

Concernant le poste de direction de l'IREM, à pourvoir au 1er août 2022, il sera publié prochainement. Il est précisé que ce recrutement ne concerne que le directeur et que l'adjoint sera proposé par ce dernier à l'UFR qui validera la proposition. Il est à noter qu'une demande de décharge supplémentaire auprès de l'INSPE pour contribuer à la direction de l'IREM a été faite mais qu'à ce jour elle est refusée.

16h00 : Valentin Buat-Ménard quitte la réunion.

## **7) Questions diverses**

Monsieur Yves Ledru demande quelle sera la dotation en heures animateurs en 2021-2022.

Elle sera la même qu'en 2020-2021, en ce qui concerne la part du rectorat et de l'UFR, une petite variation peut venir des heures de la DGESCO. Le projet de recherche sur l'enseignement de la preuve apporte des heures en plus pour les enseignants des premier et second degrés.

16h13 : fin de la réunion du CA.